



PASS
2024-2025

1601 personnes inscrites

Pharmacie - Flahault



426

Médecine - Nîmes



435

Médecine - ADV



775

Bienvenue !!!



PASS

2024-2025

Pharmacie - Flahault



Médecine - Nîmes



Médecine - ADV



Accès aux études de santé : les principes

PASS organisation générale de l'année
 le programme pédagogique
 les modalités de contrôle des connaissances (MCC)

modalités d'admission en MMOPKI l'essentiel

les principales dates de l'année



l'accès aux études de santé à partir de PASS ou LAS

(PASS ou LAS1, 2, 3)

Filières de santé

MMOPKI

Médecine
Maïeutique
Odontologie
Pharmacie

Montpellier ou Nîmes

Kinésithérapie

(PASS ou LAS1,2)

2 sites géographiques

IFSI – Sciences infirmières

(PASS)

12 sites géographiques

MMOPKI

Parcours

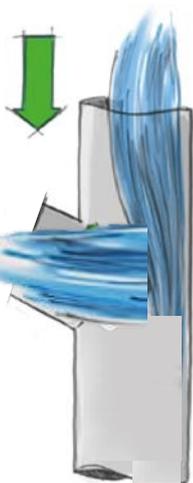
Après 1, 2 ou 3 années de licence
Candidature à MMOP-K-I
max 2 candidatures

candidature

procédure d'admission à
MMOP K I

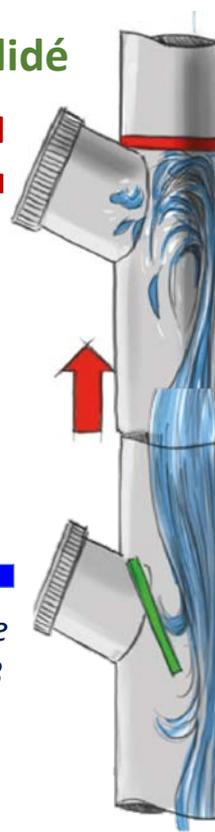
PASS Validé

MMOPKI
Reçu



PASS Validé

MMOPKI
Non reçu



Deuxième année: LAS2

MMOP-K

Deuxième candidature
MMOP: en LAS 2 ou 3
K: LAS 2

PASS non
validé

Première année Licence
(pas en LAS)



Réorientation

Poursuite des
études en licence



l'accès aux études de santé à partir de PASS ou LAS 2 voies en parallèle

Filières de santé

MMOP

(PASS ou LAS1, 2, 3)

Médecine
Maïeutique
Odontologie
Pharmacie

Montpellier ou Nîmes

Kinésithérapie (PASS ou LAS2)

MMOPKI

IFSI – Sciences infirmières (PASS)

12 sites géographiques

parcours antérieurs
années de licence

Après 1, 2 ou 3 années de licence
Candidature à MMOP-K-I
max 2 candidatures

candidature

procédure d'admission à MMOP K I

PASS

poursuite d'étude
En LAS2

LAS 1,2,3

Parcours Spécifique accès Santé

Licence avec accès Santé

49 ECTS = majeure santé
dont UE Santé Commune
1 ECTS = anglais
10 ECTS = mineure disciplinaire

en LAS1 (*en règle générale*):
48 ECTS = majeure
12 ECTS = UE Santé Commune
(mineure santé)

jury PASS
Président S Matecki

jurys LAS
(chaque licence)

candidature sur conditions : recevabilité

-Validation de l'année PASS ou LAS en session initiale

-Avoir acquis l'UE Santé Commune (12 ECTS) en session initiale

(Validation en session initiale = pas de convocation aux épreuves 2nd chance)

jury MMOP
Président PY Collart-Dutilleul

Jury K

Jury I



PASS

2024-2025

information - communication

Présentations générales de rentrée et de second semestre (2 sept; 13 janv)

site web PASS hébergé par le site de la Faculté de Médecine

(<https://facmedecine.umontpellier.fr/etudes-et-formations/pass/etudiants-inscrits/>)



PASS 2024-2025

information – communication :
site web PASS



PASS – ÉTUDIANTS INSCRITS

Enseignements, examens, candidatures MMOPKI...

Retrouvez sur cette page toutes les informations relatives à votre année universitaire en PASS : enseignements, examens, candidature MMOPKI...

Cette page est dédiée aux étudiants actuellement inscrits à la Faculté en PASS. Pour les futurs étudiants, renseignez-vous sur les processus d'admission / inscription [ici](#).

Etudes à Montpellier & Nîmes
Formation initiale

ACTUALITES
PASS

ENSEIGNEMENTS
PASS

EXAMENS
PASS - MCC

CANDIDATURE
MMOPKI

APRES
L'ANNÉE DE
PASS

CAPACITES
D'ACCUEIL
MMOPKI

REORIENTATION
S2

DEMARCHES
ADMIN.

CONTACTS
PASS



PASS

2024-2025

information - communication

Présentations générales de rentrée et de second semestre (2 sept; 13 janv)

site web **PASS** hébergé par le site de la Faculté de Médecine

Moodle dans ENT (Environnement Numérique de Travail)



PASS

2024-2025

information – communication

Moodle

UE Santé Commune (prérequis à la candidature)

ECUE Physiologie humaine générale

ECUE Sciences Humaines et Sociales

Les institutions de santé – Socio-histoire de la santé

ECUE Médicaments et autres produits de santé

Cycle de vie du médicament et du dispositif médical

ECUE: élément constitutif d'UE

UE1 Chimie-Biochimie

UE2 Génome génétique

UE3 Cellules et Tissus

UE4 Physiologie humaine

UE5 Sciences humaines et Sociales

UE6 Médicaments et autres produits de santé

UE7 Physique et Biophysique

UE8 Biostatistiques et épidémiologie

UE9 Massif cranio facial : structures et fonctions

UE10 Anglais

UE11 Module de préparation au second groupe d'épreuves

UE12 découverte des métiers de santé



PASS

2024-2025

information – communication

Emails etc.

présentations générales de rentrée et de second semestre

site web PASS hébergé par le site de la Faculté de Médecine

Moodle – ENT (Environnement Numérique de Travail)

emails (adresse U) les lire souvent et vraiment les lire...

réseaux sociaux Fac médecine :

twitter @FacultemedMPL, FB @FacMedicineMtpNimes, Instagram @facmedecinemtprnimes

tutorats

scolarités pass-bureau@umontpellier.fr

les questions posées au bureau PASS peuvent ne pas recevoir de réponse, quand, et c'est très souvent le cas, les questions portent sur des infos déjà communiquées et mises à disposition des étudiants, sur le site PASS, Moodle ou par mail.

Prenez-vous en main, vous êtes à l'Université



PASS

2024-2025

information – communication

Emails etc.

Vous aurez des démarches administratives réglementaires et importantes à effectuer ainsi que répondre à des questionnaires, pendant des périodes données et LIMITEES (certaines assez longues, d'autres plus courtes)

Réorientation si PASS non Validé (Questionnaire parcours sup Janvier-Mars)

Candidature aux filières santé : MMOP-K-I (Questionnaire en Mars)

Poursuite en LAS2 (Questionnaire en mai)

Convocation à l'amphi d'affectation (début juillet)

Affectation en LAS2 (mi-juillet)

Vous serez informés, dès le début de l'année de ces périodes, et le bureau PASS vous rappellera, à plusieurs reprises, ce qu'il faut faire et quand il faut le faire.

Ceux qui ne rempliraient pas les questionnaires ou ne répondraient pas aux questions posées dans les temps ne seront pas pris en compte.

L'argument typique « je n'avais pas accès à mes mails » alors que la période du questionnaire est de 1 mois, est un argument non acceptable, de même, tout aussi fréquent, des « j'ai oublié » ou « je ne savais pas »

Vous n'êtes en Faculté....être attentif à son propre parcours !!!!....



PASS

2024-2025

organisation des enseignements et évaluations

3 sites d'enseignements

Pharmacie - Flahault



426

Médecine - Nîmes



425

Médecine - ADV



775

les enseignements sont IDENTIQUES

- cours magistraux dispensés sur un site et vidéotransmis en direct vers les deux autres sites en différé l'après-midi (selon groupes)
- enregistrements des cours mis à disposition dès l'après-midi
- ED et tutorats identiques

examens sur sites



PASS 24-25 : le programme des UE santé, Semestre 1

UE	libellé	Volume horaire (CM)	volume horaire (ED)
UE SC	UE Santé Commune (<i>prérequis à la candidature</i>)	96	16
	ECUE Physiologie humaine générale	32	8
	ECUE Sciences Humaines et Sociales <i>Les institutions de santé – Socio-histoire de la santé</i>	44	4
	ECUE Médicaments et autres produits de santé <i>Cycle de vie du médicament et du dispositif médical</i>	20	4
UE1	Chimie-Biochimie	32	18
UE2	Génome-génétique	14	8
UE3	Cellules et tissus	34	22
UE10	Anglais	4	0

NB: L'UE Santé Commune, est constituée de 3 éléments constitutifs d'UE (ECUE) :

programmes détaillés : Moodle, Site PASS



PASS 24-25 : le programme des UE santé, Semestre 2

UE	libellé	Volume horaire CM	Volume horaire ED
UE4	Physiologie humaine <i>Adaptations physiologiques</i>	16	4
UE5	Sciences Humaines et Sociales <i>Le vivant et les normes</i>	16	4
UE6	Médicaments et autres produits de santé <i>Bases chimiques en santé</i>	7	8
UE7	Physique et biophysique	35	28
UE8	Biostatistiques et épidémiologie	14	6
UE9	Massif cranio-facial : structures et fonctions	17	1
UE11	<i>Module préparatoire au second groupe d'épreuves</i>	4	4
UE12	<i>Découverte des métiers de santé (dématérialisé)</i>	4	0



PASS 24-25: le programme

exemple

responsables

Biochimie :

Sophie Mary, Fabrice Raynaud

Chimie :

Josiane Nurit

UE1 Chimie-Biochimie (S1)

CM 32h ED 18h ECTS 6

- **ECUE 1.1 CHIMIE (CM 11h)**

- Atomistique D DURAND
- Thermodynamique J NURIT
- Equilibres chimiques J NURIT
- Chimie Organique: éléments de base en Santé PA BONNET

- **ECUE 1.2 BIOCHIMIE (CM 21h)**

- Acides aminés, Protéines, bases d'enzymologie S LEHMANN
- Glucides : éléments structuraux et métaboliques. P. PHILIBERT
- Lipides : éléments structuraux et métaboliques JP CRISTOL
- Intégration générale du métabolisme S MARY

Enseignements dirigés :

chimie : ED 10h

- 1 ED Atomistique
- 1 ED Thermodynamique
- 1 ED Equilibres chimiques
- 2 ED Chimie organique

biochimie : ED 8h

- 1 ED Acides amines, peptides, protéines et enzymes
- 1 ED Glucides
- 1 ED Lipides
- 1 ED Intégration du métabolisme + Révisions

programmes détaillés : Moodle, Site PASS

PASS 24-25 : les mineures disciplinaires (semestre 2)

option parcoursup (11) (Universités) poursuite en LAS2	mineure (7) disciplinaire	UE	ECUE	ECTS	vol H CM/ED
Droit (UM, Unîmes, UPVD)	Droit	UE Introduction au Droit privé		4	28
		UE Introduction au Droit public		4	28
		UE Introduction historique au Droit		2	24
Economie (UM, UPVD (eco-gestion))	Economie	Microéconomie		4	30
		Macroéconomie		4	30
		Problèmes économiques contemporains		2	20
Psychologie (UPV, Unîmes)	Psychologie	Psychologie	Introduction en psychologie sociale	2	120
			Introduction en psychologie clinique	2	
			Introduction en psychologie cognitive	2	
			introduction en psychologie du développement	2	
			Origines, Actualités et devenir de la psychologie	2	
Mathématiques (UPVD)	Mathématiques	mathématiques fondamentales		5	30/30
		mathématiques appliquées		5	30/30
MIASHS (UPV)	MIASHS	Introduction à la programmation : Python		4	50
		Analyse mathématique		6	
EEA (UM)	PCSI	Outils mathématiques pour les sciences		5	12+6
Mécanique (UM)				enseignements en présentiel	21+3
Physique (UM)					
Physique chimie (UM, UPVD)					
Chimie (UM, UPVD)					
SV.T (UPVD, Unîmes)	SV.T	Outils mathématiques pour les sciences		5	12+6
		Sciences de l'environnement		2,5	24
		Ouverture en Sciences de la Vie		2,5	24

programmes détaillés : présentations de janvier, site PASS , Moodle

*enseignements
à distance*



PASS 24-25 : les options (sous-vœux parcoursup)

pour poursuite d'étude LAS2 (si PASS validée) et deuxième candidature MMOP

Université de Montpellier

Chimie

Mécanique

Physique Chimie

Physique

Electronique, Energie électrique, Automatique

Economie

Droit



Université Paul Valéry

Psychologie

Mathématiques et informatique
appliquées aux
sciences humaines et sociales
(MIASHS)



Université de Nîmes

Sciences de la vie

Droit

Psychologie



Université de Perpignan

Sciences de la vie ou SV et de la terre

Droit *(Perpignan ou Narbonne)*

Economie-gestion

Mathématiques

Physique Chimie

Chimie



surlignées, les formations qui sont proposées sur plusieurs sites géographiques (exemple Droit possible à Montpellier, Nîmes, Perpignan ou Narbonne) feront l'objet d'un dépôt de vœux géographiques d'affectation en LAS2 (en mai)

sur Moodle : détails des débouchés proposés par ces formations



PASS 24-25 : les Modalités de Contrôle des Connaissances (MCC)

qu'est-ce qu'un ECTS ?

ECTS = European Credits Transfer System

systeme LMD (Licence, Master, Doctorat) européen, et de transferts de crédits (ECTS) entre pays

Chaque unité d'enseignements (UE) est affectée d'une valeur en ECTS

Les UE sont définitivement acquises dès lors que l'étudiant y a obtenu la moyenne

L'acquisition de l'UE emporte l'acquisition des crédits ECTS correspondants

les ECTS sont transférables en France et dans les pays de l'Espace Européen.

60 ECTS correspondent dans chacun de ces pays à une année de formation validée.

Les ECTS sont capitalisables, c'est-à-dire définitivement acquis, quelle que soit la durée du parcours de l'étudiant.

mécanisme de compensation

Il permet à l'étudiant de compenser une note inférieure à 10 sur 20 grâce aux notes supérieures à 10, la **moyenne de l'ensemble** validant une note de 10 sur 20 à l'année

Attention : l'attribution des 60 ECTS à l'année par compensation, ne signifie pas validation des UE constitutives de l'année si ces UE ont une note inférieure à 10 sur 20



PASS 24-25 : les MCC

Modalités de Contrôle des Connaissances

Principes de validation de l'année PASS

- 2 chances : évaluation initiale (session 1) et session de seconde chance (session 2)
- **validation de l'année selon principe de la Compensation à l'année**
 - total des points apportés par l'ensemble des UE et ECUEs de l'année
 - **Il faut avoir 300 points sur 600 (10/20), conférant 60 ECTS**
- Validation d'une UE/ECUE si ≥ 10 sur 20 dans cette UE
- convocation en session de seconde chance (juin) si année non validée en session initiale
 - convocation uniquement aux UEs et ECUEs non acquises en session initiale

(les ECUEs de l'UE Santé Commune sont compensables pour valider PASS, mais pas pour valider l'UE SC prérequis à la candidature, voir modalités d'amission)

la validation de PASS (en session 1 ou 2) permet le **passage en LAS2**, dans les formations correspondant aux options PASS

si PASS non validée : **PAS de redoublement (aucune dérogation)**
réorientation via parcoursup en L1 (pas en LAS1)



PASS 24-25 : les MCC

exemple validation d'UE et compensation

	UE	ECTS	Points max	points obtenus	note sur 20	UE validée
UEs <i>(ce ne sont pas les UEs de PASS, c'est juste un exemple...)</i>	UE1	6	60	36	12	oui
	UE2	3	30	15	10	oui
	UE3	6	60	27	9	non
	UE4	5	50	15	6	non
	UE5	5	50	37,5	15	oui
	UE6	6	60	30	10	oui
	UE7	5	50	20	8	non
	UE8	6	60	33	11	oui
	UE9	3	30	4,5	3	non
	UE10	5	50	32,5	13	oui
	UE11	10	100	49,5	9,9	non
			600	300	10	

(ce ne sont pas les UEs de PASS, c'est juste un exemple...)

lisez vos mails

exemple

6 UE validées
portant **31 ECTS**

compensation :
moyenne à l'année obtenue
Année PASS validée
60 ECTS acquis

→ passage LAS2 OK



PASS 24-25 : les MCC – Semestre 1

UE du domaine santé

UE	libellé	ECTS	points	Nature contrôle session 1	Durée épreuve	Nature contrôle session 2	Durée épreuve
UE SC	UE Santé Commune	12	120				
	ECUE Physiologie humaine générale	5	50	QCM présentiel	1h	QCM présentiel	1h
	ECUE Sciences Humaines et Sociales <i>Les institutions de santé – Socio-histoire de la santé</i>	5	50	QCM présentiel	1h	QCM présentiel	1h
	ECUE Médicaments et autres produits de santé <i>Cycle de vie du médicament et du dispositif médical</i>	2	20	QCM présentiel	1h	QCM présentiel	1h
UE1	Chimie-Biochimie	6	60	QCM présentiel	1h	QCM présentiel	1h
UE2	Génome-génétique	3	30	QCM présentiel	1h	QCM présentiel	1h
UE3	Cellules et tissus	8	80	QCM présentiel	1h	QCM présentiel	1h
UE10	Anglais	1	10	Connexion à distance	30 min	Connexion à distance	30 min



PASS 24-25 : les MCC – Semestre 2

UE du domaine santé

UE	libellé	ECTS	points	Nature contrôle session 1	Durée épreuve	Nature contrôle session 2	Durée épreuve
UE4	Physiologie humaine <i>Adaptations physiologiques</i>	3	30	QCM présentiel	1h	QCM présentiel	1h
UE5	Sciences Humaines et Sociales <i>Le vivant et les normes</i>	3	30	redactionnel présentiel*	2h	QCM présentiel	1h
UE6	Médicaments et autres produits de santé <i>Bases chimiques en santé</i>	2	20	QCM présentiel	1h	QCM présentiel	1h
UE7	Physique et biophysique	8	80	QCM présentiel	1h30	QCM présentiel	1h
UE8	Biostatistiques et épidémiologie	2	20	QCM présentiel	1h	QCM présentiel	1h
UE9	Massif cranio-facial : structures et fonctions	2	20	QCM présentiel	1h	QCM présentiel	1h
UE11	Module préparatoire au second groupe d'épreuves	0					
UE12	Découverte des métiers de santé	0					

* porte sur les enseignements SHS de l'ensemble de l'année

lisez vos mails

document officiels détaillés sur le site PASS, fin septembre



PASS 24-25 : les MCC – Semestre 2

mineures disciplinaires

10 ECTS – 100 points

Blocs (10 ECTS)	UE	Contrôle continu	Nature examen Évaluation initiale	Durée épreuve	Nature examen Seconde chance	Durée épreuve
Droit	3 UE	non	QCM présentiel	1h30	QCM présentiel	1h30
Economie	3 UE	non	écrit présentiel	3 x 1h30	écrit présentiel	3 x 1h30
Psychologie	1 UE	non	écrit/QCM présentiel	2h30	Écrit/QCM présentiel	2h30
Mathématiques	2 UE	non	écrit présentiel	2 x 2h	écrit présentiel	2 x 2h
PCSI	2 UE	non	écrit présentiel	2 x 2h	écrit présentiel	2 x 2h
SV.T	3 UE	oui pour une des UE	écrit/QCM présentiel	2h + 1h	écrit/QCM présentiel	2h + 1h
MIASHS	2 UE	non	écrit/QCM présentiel	1h + 1h30	écrit/QCM présentiel	1h + 1h30



PASS : le processus d'accès aux études de santé : les étapes et les modalités d'admission (MAD)

inscription en PASS

examens du semestre 1

depôt candidatures (mars 2024)

Candidature à MMOP-K-I

examens du semestre 2

conditions de recevabilité :

validation de l'année (60 ECTS) à la session initiale
dont UE Santé Commune (12 ECTS du domaine de santé)

spécificités Kinésithérapie et IFSI cf

accès à la
procédure
d'admission

Premier groupe d'épreuves: écrit
les notes de l'année de **PASS majeure santé**
→ coefficients de pondération commun MMOPKI
Deuxième groupe d'épreuves : oral

Classement

écrit 75 %, oral 25%

décision n° 469479 du Conseil d'Etat du 29 décembre 2023

**admis
en MMOP**

non admis

deuxième candidature
en LAS2 (120 ECTS) ou LAS3 (180 ECTS)



PASS : admission MMOPKI les coefficients des UE selon filières : Semestre 1

coefficients 2024-2025

UE	libellé	coeff PASS	coeff MMOP-K-I
UE SC	UE Santé Commune	12	13
	Physiologie humaine générale	5	5
	Sciences Humaines et Sociales <i>Les institutions de santé – Socio-histoire de la santé</i>	5	4
	Médicaments et autres produits de santé <i>Cycle de vie du médicament et du dispositif médical</i>	2	4
UE1	Chimie-Biochimie	6	6
UE2	Génome-génétique	3	3
UE3	Cellules et tissus	8	8

Homogénéisation des coefficients votée en CFVU (Commission de la formation et de la vie universitaire) en septembre 2023



PASS : admission MMOPKI

les coefficients des UE selon filières : Semestre 2

coefficients 2024-2025

UE	libellé	coeff PASS	coeff MMOP-K-I
UE4	Physiologie humaine Adaptations physiologiques	3	3
UE5	Sciences Humaines et Sociales Le vivant et les normes	3	4
UE6	Médicaments et autres produits de santé Bases chimiques en santé	2	3
UE7	Physique et biophysique	8	8
UE8	Bio statistiques-épidémiologie	2	3
UE9	Massif cranio-facial : structures et fonctions	2	3

Anglais et mineures disciplinaires non pris en compte pour le classement MMOP-K-I

attention

1. les mineures disciplinaires apportent 100 points sur les 600 de l'année : il faut valider PASS!! pour que la candidature soit recevable !!
2. les connaissances des mineures sont essentielles si passage en LAS2 pour maintien des chances à la deuxième candidature

ne faites pas l'erreur de ne pas travailler les mineures disciplinaires!!



L'accès aux études de santé

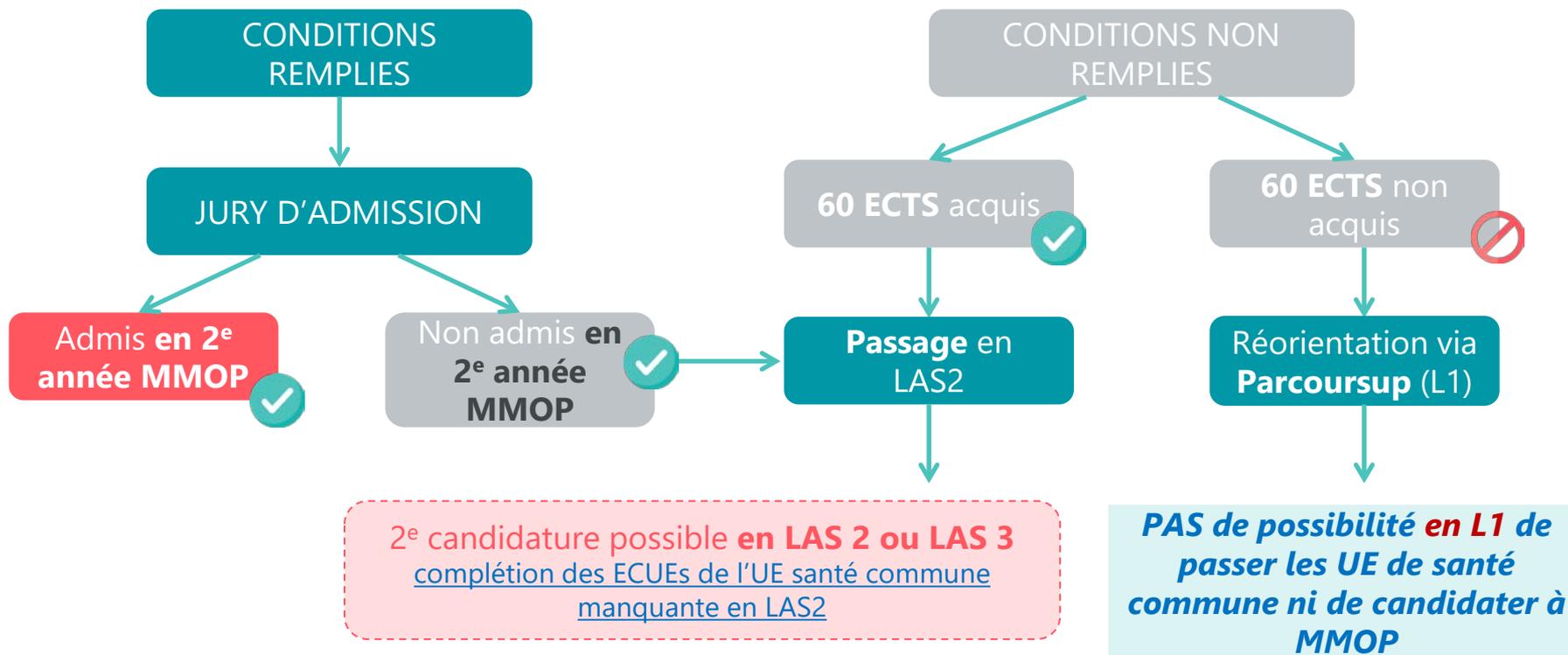
Les parcours possibles



Conditions de recevabilité : 60 ECTS **en session initiale**, dont **12 ECTS de l'UE santé commune**

! *Candidature **toujours** décomptée, même si pas de recevabilité*

! ***PAS** de redoublement en PASS (pas de dérogation)*





Accès à la filière kinésithérapie 2024-25

5 voies d'accès :

Deux instituts: Montpellier (privé), Perpignan (public) avec % différent pour chaque voie d'accès
Différence de frais d'inscription

PASS

Recevabilité: Validation de l'année (60 ECTS) en session initiale **dont/et** les 12 ECTS UE santé commune

Choix possible en fonction du classement des étudiants :

- Note à l'écrit sur les UEs constitutives de l'année et coefficientées (barème identique pour MMOPKI): 75 %
- Note d'oral de 2 épreuves: 25 %

LAS1

Recevabilité: Validation de l'année (60 ECTS) en session initiale **dont/et** les 12 ECTS UE santé commune

Choix possible en fonction du classement des étudiants :

- Note à l'écrit d'interclassement basé sur la moyenne centrée réduite du semestre 1 : 75 %
- Note d'oral de 2 épreuves : 25%

LAS2 **Uniquement en Seconde candidature des PASS ou LAS1**

Recevabilité: Validation de l'année (60 ECTS) en session initiale **dont/et** les 12 ECTS UE santé commune

Choix possible en fonction du classement des étudiants:

- Note à l'écrit d'interclassement basé sur la moyenne centrée réduite du semestre 1 : 75 %
- Note d'oral de 2 épreuves : 25%

Licences option kiné (LAK) avec 2 candidatures possibles (LAK1 et LAK2)

Recevabilité: Validation de l'année (60 ECTS) en session initiale

Choix possible en fonction du classement des étudiants :

- Note à l'écrit sur les UEs constitutives de l'année et coefficientées : 100 %

Ces licences ne permettent pas de candidater à MMOP, ce ne sont pas des LAS

STAPS (UM) ou Fac de Sciences (UM) (SVSE et PCSI))



Accès aux formations en sciences infirmières 2024-25

Instituts de formation en soins infirmiers (IFSI)

Intégration en 2^e année d'IFSI (uniquement pour les PASS)

parcours aménagé

Modalités d'admission

Recevabilité: Validation de l'année (60 ECTS) en session initiale dont les 12 ECTS UE santé commune

Choix possible en fonction du classement des étudiants :

- Note à l'écrit sur les UEs constitutives de l'année et coefficientées (barème identique pour MMOPKI): 75 %
- Note d'oral de 2 épreuves: 25 %

Pas de seconde candidature possible en LAS2

12 IFSI proposent des places (75 au total à la rentrée 2024)

Ales, Castelnaud, Bagnols, Béziers, Carcassonne, Narbonne, Mende , Montpellier , CHU Nîmes, Nîmes
Croix Rouge, Perpignan, Sète



PASS 2024-2025

combien de places en MMOP K I à la rentrée 2025 ?

MMOP

nombre de places (capacité d'accueil) en 2^e année MMOP déterminées pour chaque filière par les universités et les Facultés en lien avec les Agences Régionales de Santé en fonction des besoins régionaux et des capacités d'accueils en fac

répartition réglementaire :

PASS max 50% LAS (1-2-3) max 50% LAS2/3 min 30% passerelles \geq 5%

nombre de places et répartition par groupes de parcours : votées au CA de l'Université

Médecine 400 (2/3 à Montpellier; 1/3 à Nîmes)

Odontologie 71

Maïeutique 75 (env. 1/2 à Montpellier; 1/2 à Nîmes)

Pharmacie 220

Kiné

45 places en PASS (Institut de Masso-Kinésithérapie de Montpellier)

IFSI

80 places Répartition en 2023 : Ales 4, Castelnau 20, Bagnols 4, Béziers 5, Carcassonne 2, Narbonne 5, Mende 2, Montpellier 8, CHU Nîmes 10, Nîmes Croix Rouge 10, Perpignan 5, Sète 5

publication officielle (sur la page PASS du site de la Faculté de Médecine) le 1^{er} octobre



PASS 2024-2025

principales dates prévisionnelles

*en attente de validation
par la CFVU, fin sept*

examens session initiale

semestre 1 : 08 et 09 janvier 2025 (*publication résultats 3 février 2025*)

semestre 2 : UE de Santé : 28-29 avril 2025

mineures disciplinaires : 30 avril et 2 mai 2025

publication résultats de l'année PASS, session initiale : 28 mai 2025

examens session de seconde chance

majeure santé et mineure disciplinaire : 10-16 juin 2025

publication résultats de l'année PASS, seconde chance : 7 juillet 2025

Parcoursup - réorientations

17 janvier au 14 mars 2025

dépôt des candidatures aux filières

1 – 31 mars 2025

questionnaire pour affectations en LAS2

2 – 31 mai 2025

préparation aux oraux

5 – 18 juin 2025

oraux

19 – 26 juin 2025

Amphi d'affectation MMOP K I

9 et 10 juillet 2025

Vacances universitaires semestre 1

28 au 30 octobre 2024

Vacances/révisions semestre 1

23 décembre au 3 janvier 2024

Vacances universitaires semestre 2 en cours de programmation



PASS

2024-2025

13 janvier 2025

présentations second semestre:

- mineures disciplinaires
- modalités d'admission MMOP-K-I
- préparation de l'après PASS

ne pas se disperser

choisir une méthode de travail et s'y tenir

ne pas perdre de temps en stratégies inutiles

travailler (aussi...) les mineures disciplinaires au S2

bien réfléchir aux débouchés offerts en LAS2 et après si non reçu en MMOP

il y a beaucoup de choses intéressantes à faire en dehors de MMOP...

Bon courage !!

et...lisez vos mails !